

Paris, le 14 juin 1969

NOTE D'INFORMATION

AVANT PROPOS

Le troisième numéro de la Note d'Information de l'A.I.P.L.F. était en cours de diffusion lorsque fût connue officiellement la décision du Général de GAULLE de se démettre de ses fonctions de Président de la République Française, à la suite du résultat négatif du référendum organisé le 28 avril et portant sur la régionalisation et la réforme du Sénat en France.

Le Secrétariat Général de l'A.I.P.L.F., en publiant cette note périodique d'information, a toujours scrupuleusement veillé à ne pas faire état d'évènement de politique intérieure des pays représentés dans l'Association lorsqu'ils n'étaient pas en relation avec l'attitude générale de ces Etats à l'égard des autres pays partiellement ou entièrement de langue française. La part exceptionnelle prise par le Général de GAULLE dans l'affirmation du "fait français" à travers le monde fait obligation au Secrétariat Général de l'A.I.P.L.F. de rendre compte de son départ. Il ne peut le faire mieux qu'en reproduisant les textes des messages d'amitié adressés en cette occasion au Général de GAULLE par différents chefs d'états francophones et publiés dans la presse :

De Dakar, le Président SENGHOR a envoyé au Général de GAULLE un télégramme pour lui dire toute la reconnaissance du Sénégal "à l'égard de l'homme qui a permis la réalisation de la décolonisation dans l'honneur et dans l'amitié."

Monsieur Philibert TSTRANANA, Président de la République Malgache, lui a adressé de son côté le message suivant : "Mon général, dans les circonstances présentes, je tiens à vous exprimer ma profonde émotion partagée par le gouvernement et le peuple malgache tout entier. Nous savons tout ce que nous vous devons. "Pour tous vous êtes l'homme du 18 juin, celui de Brazzaville, celui de la victoire. A madagascar, votre nom reste, mon général, indissolublement associé à l'indépendance de notre pays obtenue dans la paix et l'amitié avec la France."

Le Colonel BOUMEDIENNE lui a écrit pour sa part : "Je tiens à vous dire que pour le peuple algérien et son gouvernement votre nom restera indissolublement lié à l'élaboration et à la mise en oeuvre de la politique de coopération mutuellement bénéfique pour l'Algérie et la France."

Le Président DIORI HA'ANI du Niger a envoyé au Général de GAULLE un télégramme déclarant : "Au moment où vous venez de quitter l'Elysée, je tiens à vous exprimer une fois de plus, en mon nom et au nom du gouvernement et du peuple du Niger, combien sont et demeurent vivaces nos sentiments de gratitude pour l'action que vous avez entreprise et menée à son terme en vue de l'émancipation de mon pays et d'une coopération fondée sur une confiance, une estime et une amitié réciproques."

.../...

Les autres messages ou déclarations publiées dans la presse ont été les suivants :

Monsieur AHIDJO, Président de la République du Cameroun : "... Le Cameroun a eu naguère le privilège d'être l'un des premiers pays africains à répondre à l'appel historique du 18 juin et aussi l'un des premiers à bénéficier de votre généreuse politique de décolonisation, qui a su transformer des liens de dépendance entre la France et ses anciens territoires d'outre-mer en relations de coopération mutuellement bénéfiques...

"Nous tenons à saisir l'occasion pour vous exprimer, en notre nom personnel et au nom du peuple camerounais, notre gratitude et notre profonde estime."

Monsieur ZINSOU, Président de la République du Dahomey : "Aujourd'hui plus que jamais, nous voulons affirmer que l'histoire a déjà retenu et confirmera sans aucun doute le Général de GAULLE au rang des plus grands hommes de tous les temps... Nous tenons à proclamer que le grand homme qui se retire garde toute notre reconnaissance, toute notre amitié et, osons le dire toute notre affection."

Monsieur BONGO, Président de la République du Gabon : "L'action du Général de GAULLE a conduit la France à jouer un rôle de premier plan sur la scène internationale, tout en mettant en oeuvre une coopération efficace et désintéressée avec les pays en voie de développement comme le Gabon."

Général EYADEMA, Président de la République du Togo : "... Sans vouloir nous immiscer dans les affaires intérieures d'un pays ami, nous souhaitons que le successeur du Général de GAULLE puisse dominer la situation et que les bonnes relations qui existent entre la France et les pays africains puissent continuer comme par le passé."

Général BOKASSA, Président de la République Centrafricaine : "Oui, mon général, l'Oubangui-Chari de 1940, la République Centrafricaine d'aujourd'hui, et le général BOKASSA, F.F.L., sont et demeureront avec vous jusqu'à la fin de leur existence. Je sais que c'est dur, mais nous, soldats, avons une foi que rien ne peut dominer. Prenons acte du verdict que vient de donner la France à ces élections... et souhaitons une paix continue au peuple français."

Paris, le 14 Juin 1969

NOTE D'INFORMATION

I - Informations parlementaires.

Bruxelles, 5 mars 1969.

Au cours de la séance de la Chambre des Représentants, consacrée à un débat sur la politique étrangère de la Belgique, Monsieur BAUDSON, qui avait assisté à la Conférence de Niamey, en qualité d'observateur aux côtés de M. Xavier DENIAU, Secrétaire Général Parlementaire de l'A.I.P.L.F., a développé devant ses collègues les enseignements qu'il convenait de tirer, selon lui, de cette manifestation. Le député belge a déclaré en particulier : "... Il s'agissait de réunir les responsables des peuples qui, de race, d'idéologie, de croyance, de niveau de vie différents, représentant globalement 200 millions d'habitants, étaient unis par un support commun : la langue, support de ce qui avait été l'émancipation culturelle de chacun d'entre eux.

Sans que chacun abandonna quoi que ce soit de son originalité propre, tous entendirent recourir au dénominateur commun pour s'engager, comme l'écrivit le président SENGHOR, "dans une vaste communauté de pensée et de culture".

Fort justement, la France d'abord réservée et craignant d'être taxée de néo-impérialisme fit exactement remarquer par son Ministre, H. MALRAUX, que la culture française reprend le rôle médiateur et catalyseur que jouait jadis la culture grecque.

La philosophie de cette conférence est la coopération qui est un impératif politique de notre temps.

La coopération est facteur de progrès, préservation, voire même de survie, et enfin de paix.

L'essor ouvre des moyens de transports, rapproche les hommes et interpénètre les civilisations.

La langue commune et la participation à une culture identique constituent une base solide car cette communauté rend aisée la compréhension par l'utilisation parfaite d'un véhicule commun dans la manipulation des notions qui proposent les actions.

La volonté commune était donc d'établir une autre dimension à la coopération qui, au-delà de l'aide matérielle du nanti au démuné, fut les échanges humains de tous ordres par le dialogue des civilisations.

Il s'agit, en conséquence, d'un humanisme nouveau qui s'adapte à notre temps.

Ces idées nouvelles, orientées vers l'avenir et le progrès, relation entre les hommes, car elle constitue une coordination de l'information par une incitation dans les domaines les plus variés, tels que l'enseignement, la recherche scientifique, la création littéraire, artistique, la jeunesse, les loisirs, les techniques. "

La fin de son intervention fut consacrée à la politique qu'il souhaitait voir suivre en ce domaine par le gouvernement belge.

.../...

II - Informations générales.

Abidjan. Avril 1969.

La France et la Côte d'Ivoire viennent de signer à Abidjan une convention de financement destinée :

- à assurer la poursuite des études nécessaires à l'implantation d'une télévision scolaire et éducative dont le gouvernement de la Côte d'Ivoire a adopté le principe. Ces études seront menées en étroite liaison avec d'autres études financées par divers organismes de financement et par le gouvernement ivoirien.

- à doter le Comité consultatif du machinisme agricole de Côte d'Ivoire (COMACI) en moyens techniques indispensables. Ce matériel doit permettre à la COMACI d'assurer la réalisation des essais qui lui seront confiés. Ces essais seront exécutés en collaboration avec le Centre d'études et d'expérimentation du machinisme agricole tropical qui fournira des conseils techniques.

Paris. 11 Avril 1969.

M. DIORI HAMANI, Président de la République du Niger, a rendu visite dans la matinée du 11 Avril au Premier Ministre du gouvernement français, M. COUVE de MURVILLE.

A l'issue de l'entretien, le Président du Niger a déclaré, en particulier, que "la coopération franco-nigérienne demeure excellente".

Paris. 17 - 18 Avril 1969.

Le Conseil d'Administration de l'Office franco-québécois pour la Jeunesse, réuni à Paris, a décidé de porter à quatre mille le chiffre des échanges de jeunes cadres entre les deux pays (au lieu de 2 000 l'an dernier).

Plus de 500 jeunes travailleurs français -dont 200 responsables du milieu rural-, 400 futurs jeunes cadres (étudiants des grandes écoles, principalement techniques et commerciales), plus de 500 jeunes animateurs socio-culturels ou sportifs, feront cette année au Québec des voyages d'études et d'information pour prendre contact de manière approfondie avec les personnes et les institutions qui correspondent à leurs centres d'intérêt respectifs.

En outre, 400 stagiaires de dix-huit à vingt-cinq ans, qui seront sélectionnés à l'issue d'un concours organisé en mai par l'Office en collaboration avec la Radiodiffusion-Télévision française, participeront pendant le mois d'août à un voyage gratuit de découverte du Québec de vingt et un jours. Enfin, 400 jeunes Français participeront à des stages sportifs ou à des tournées artistiques.

2 000 jeunes cadres québécois, recrutés par la section du Québec de l'Office selon des normes analogues, viendront en France au cours des prochains mois.

Paris. 6 Mai 1969.

La réorganisation des services de la Direction Générale des relations culturelles, scientifiques et techniques du Ministère français des Affaires Etrangères est devenue effective le 6 mai 1969. M. Pierre LAURENT, Conseiller d'Etat, nommé Directeur Général de ces Services par décret du 14 mars 1969, a exposé, à cette occasion, les principes de cette réorganisation qui, a-t-il déclaré, doit répondre à la fois :

- aux exigences d'une politique active et sélective des relations extérieures en matière culturelle, technique et scientifique,
- au souci commun de tous les départements ministériels intéressés d'assurer une fructueuse collaboration des divers Services de l'Etat appelés à concourir à l'élaboration et à la mise en oeuvre de programmes d'action.

- à la nécessité de combiner, au sein du Ministère des Affaires Etrangères, l'unité de vues et d'impulsion avec une claire répartition des responsabilités qui permette une heureuse déconcentration et donne à chacun des agents le sens et le goût de sa propre compétence ".

C'est en tenant compte de ces trois objectifs qu'ont été créés trois groupes de services :

- . Les services de diffusion et d'échanges culturels, dont la direction a été confiée à M. André SAINT-MLEUX, Ministre plénipotentiaire ;
- . Les services de la coopération culturelle et technique, placés sous l'autorité de M. Edouard THEYSSET, Conseiller des Affaires Etrangères ;
- . Le service des Affaires scientifiques, dirigé par M. Jacques MARTIN, Ministre plénipotentiaire.

Paris. 6 Mai 1969.

A l'issue d'un déjeuner organisé par "l'Union Culturelle française" et auquel avaient pris part de nombreux ambassadeurs et diplomates ainsi que des parlementaires et des personnalités parisiennes, M. Jean-Marc LEGER a rappelé les conclusions de la Conférence de Niamey concernant la création d'une Agence de Coopération Culturelle et Technique et expliqué les démarches qu'il avait entreprises pour mettre au point les statuts de cet organisme. Il a saisi l'occasion pour exposer ses vues personnelles sur le rôle de la langue française comme moyen de coopération internationale.

Paris. 16 Mai 1969.

Monsieur Jean HERLY, ancien ambassadeur de France en République Centrafricaine, vient d'être nommé Chef du Service de la Coopération culturelle, scientifique et technique au Secrétariat d'Etat aux Affaires Etrangères. (20, rue Monsieur, Paris 7^o.)

Toulouse: Réunion du Congrès international des relations publiques de langue française.

Un Congrès international des relations publiques de langue française se tiendra les 16, 17 et 18 octobre prochains à Toulouse.

Cinq thèmes principaux feront l'objet des travaux de ce congrès :

- 1 - services rendus aux entreprises par les relations publiques internes;
- 2 - services rendus aux entreprises par les relations publiques externes;
- 3 - les relations publiques au service de la décentralisation et de la régionalisation;
- 4 - enseignement des techniques d'information;
- 5 - recherche.

L'objectif de ce congrès est de permettre aux participants (conseillers en relations publiques, attachés de presse, journalistes d'entreprise) de prendre conscience que ces différentes professions forment un tout cohérent et que leur avenir est en grande partie lié aux problèmes de l'enseignement et de certains efforts de recherche. Des commissions vont être créées pour mettre au point les différents rapports qui seront présentés au Congrès.

(Renseignements : Congrès international des relations publiques de langue française, 33, rue Jean-Goujon, Paris 8^o.)

*

* * *

NOTE D'INFORMATION

(Supplément)

Documents

M E S S A G E

DE MONSIEUR LE PRESIDENT HABIB BOURGUIBA
A LA PREMIERE CONFERENCE
DES PAYS ENTIEREMENT OU PARTIELLEMENT
DE LANGUE FRANCAISE

NIAMEY, 17-20 Février 1969.

" Je suis heureux de saluer votre conférence comme la première réunion constitutive de la francophonie, laquelle, pour nous, est d'abord une appartenance à un même univers culturel.

Par-delà les distances et les mers, une vingtaine de peuples peuvent, grâce à l'usage d'une même langue, le français, mieux se connaître et prendre chaque jour davantage conscience de ce qui les rapproche.

Il leur appartient désormais, et c'est le but de votre réunion, de consolider les liens qui les unissent, de développer leurs échanges et de renforcer leur solidarité en organisant entre eux une coopération aussi large que possible.

C'est la première étape vers cet objectif que représente la création de l'Agence de coopération multilatérale inscrite à l'ordre du jour de vos travaux.

En fondant cet organisme vous aurez donné un cadre efficace et rationnel à cette entraide qui, progressivement, débordera les échanges culturels pour s'étendre à d'autres domaines où une Communauté d'esprit et d'action entre pays francophones est éminemment souhaitable.

C'est pour cet idéal de coopération généreuse et profitable à tous que la Tunisie a milité en prenant position pour une Communauté francophone où tous les membres seront égaux et souverains.

C'est l'honneur du Niger, sous l'égide de son illustre Président, Son Excellence Monsieur Hamani DIORI, d'avoir organisé cette première Conférence au niveau gouvernemental et de lui avoir assuré toutes les conditions du succès.

*

* *

M E S S A G E
DE MONSIEUR LE PRESIDENT LEOPOLD SEDAR SENGHOR
A LA PREMIERE CONFERENCE
DES PAYS ENTIEREMENT OU PARTIELLEMENT
DE LANGUE FRANCAISE

NIAMEY, 17-20 Février 1969.

Monsieur le Président en Exercice de l'O.C.A.M.,
Messieurs les Ambassadeurs,
Messieurs les Ministres,
Mesdames, Messieurs,

Voici que la République du Niger, située au coeur de l'Afrique -dans la zone soudano-sahélienne, où se rencontrent les civilisations arabo-berbères et négro-africaines-, accueille, dans sa capitale, les bâtisseurs de la Francophonie. L'événement peut paraître étrange, mais il s'explique par l'évolution de la situation de l'Homme qui transforme, chaque jour, le monde où nous vivons.

Venant de tous les continents, appartenant à toutes les ethnies, vous êtes ici, réunis, pour réfléchir, ensemble, sur le problème de la Francophonie. En effet, depuis quelque temps, les appels à la naissance d'une communauté culturelle des peuples francophones se sont multipliés à travers le monde. Ces appels répondent au besoin de préparer l'avenir. Cette exigence s'est fait particulièrement sentir chez les Etats membres de l'O.C.A.M., qui cherchent à donner forme et contenu, c'est-à-dire une force dynamique d'action à l'idée de Francophonie.

o
o o

Ce n'est pas un hasard si cette réunion se tient à NIAMEY, sous l'égide du Président en exercice de l'O.C.A.M., qui est un fervent défenseur de la Francophonie. Dès leur indépendance, les Etats de l'O.C.A.M. ont pris conscience de la parenté spirituelle qui unit les Nations où le français est parlé, soit comme langue nationale, soit comme langue officielle, soit comme langue d'usage. Aussi, l'O.C.A.M. a-t-elle voulu, très tôt, s'élargir à la dimension de tous les pays francophones, en conservant, cependant, sa spécificité et sa vocation africaines.

Ce qui unit les participants à cette réunion, c'est la langue française. Elle est, entre nous, un magnifique instrument d'équilibre, d'harmonie et de progrès au service de peuples qui sont faits pour s'entendre, à l'exclusion de toute considération de race, de croyance ou d'idéologie.

De quoi s'agit-il ? Le problème est d'organiser un ensemble de nations francophones, où s'affirme, peu à peu, une libre communauté de culture, qui ouvre d'immenses perspectives à nos aspirations les plus ambitieuses. Nous le savons, la coopération est une réalité majeure de notre temps, singulièrement dans le domaine de la culture. Partant, la Communauté francophone que nous voulons créer sera essentiellement culturelle au sens le plus large du terme : elle aura pour mission de former et d'informer. Car au moment même où l'Homme se prépare à se poser sur la lune, les hommes doivent s'organiser sur la terre, pour mieux se comprendre, afin d'assumer, tous ensemble, leur destin.

.../...

A notre niveau, l'usage d'une même langue, la participation à une même culture ne fournissent pas seulement des contreforts moraux, mais des moyens majeurs d'épanouissement parce que de solidarités complémentaires. C'est pourquoi, de toutes les communautés humaines, celles qui se fondent sur la langue et la culture sont les plus puissantes et les plus durables. La raison en est profondément humaine.

Ainsi, au sein de la Communauté francophone, la rencontre des divers patrimoines culturels, qui s'expriment à travers la même langue, contribue au rapprochement des intelligences et des sensibilités, des façons de penser et de vivre, entre des peuples qui comptent près de 200 millions d'habitants et qui sont répartis sur toute l'étendue du globe.

Mais dans quel but ?

"La raison de nos actes est en avant de nous", disait le philosophe franco-sénégalais Gaston BEA-GER, fondateur de la Prospective. Il s'agit, au sein de la Communauté francophone, de mettre sur pied de vastes structures de coopération, qui s'articuleront avec celles des autres zones de solidarité culturelle.

La création d'une communauté de langue française sera, peut-être, la première du genre dans l'Histoire moderne. Elle exprime un besoin de notre époque, où l'Homme, menacé par le progrès scientifique dont il est l'auteur, veut construire un nouvel humanisme, qui soit, en même temps, à sa propre mesure et à celle du cosmos.

Dans les faits, la Communauté francophone sera un centre de concertation qui insérera la coopération par le dialogue dans ce réseau complexe d'institutions internationales dont la nature participe du progrès de l'Esprit. Il s'agit d'agir mieux pour être plus. Il s'agit d'union fécondante, comme le voulait Pierre TEILHARD de CHARDIN.

* * *

Mais pour quels objectifs prochains ?

La présence de tant d'éminentes personnalités en ces hauts-licux témoigne de l'effort commun des hommes pour une meilleure organisation de l'énergie historique dans l'édification de la Civilisation de l'Universel. Mais l'évidence est que l'idée de Francophonie ne peut se réaliser en un jour. Son succès dépend de l'efficacité des structures et des hommes qui prennent en charge l'accomplissement du projet.

Les assises de cette réunion ne sont pas conçues pour partager un héritage, mais pour trouver les moyens d'instaurer une coopération féconde entre tous les pays francophones, qu'ils soient riches ou pauvres. Le problème est de dépasser les relations bilatérales entre pays développés et pays sous-développés pour s'engager, résolument, dans une vaste communauté de pensée et de culture.

Déjà, un grand progrès a été accompli dans ce sens, grâce à l'expérience positive des organisations francophones non gouvernementales, qui existent, dont l'Association, déjà ancienne, des Médecins de langue française, jusqu'à la toute récente Association des Jeunes francophones, en passant par celle des universités (A.U.P.E.L.F.), des juristes, des écrivains, des parlementaires, sans oublier le rôle important qui est dévolu au Conseil International de la Langue Française.

Devant le dramatique des péripéties qui secouent la planète et qui transforment les rapports entre les peuples, les Etats de l'O.C.A.M. ont estimé nécessaire de construire une situation nouvelle, où l'amitié, la confiance réciproque, la volonté de s'unir pour penser et agir seront élevées à la hauteur d'une institution. Il s'agit, essentiellement, de créer, en l'occurrence, une Agence de Coopération culturelle et technique, à l'échelle des pays francophones.

.../...

Cette Agence serait chargée d'harmoniser nos politiques de coopération bilatérale, de développer et de diversifier les relations multilatérales entre les pays francophones, de coordonner et d'informer en un mot, pour susciter des actions communes dans une nouvelle politique de l'Echange. La dimension d'une telle entreprise peut recouvrir de nombreux domaines. L'Education, l'Assistance technique, la Jeunesse et les Sports, l'Information, les Arts et les Lettres, autant de champs à explorer, où les peuples francophones ont à créer des courants d'Echange par la circulation des hommes et des idées, des livres et des oeuvres d'art, des films et des documents radiophoniques.

*

* *

Bien sûr, la réalisation de ces tâches qui nous attendent, implique des moyens considérables et une ferme volonté de réussir. Certes, tous les pays de langue française ne sont pas, ici, présents. J'ai la certitude qu'ils nous rejoindront un jour, pour participer à la poursuite de cette oeuvre exaltante. Il faut espérer que les difficultés du début seront vite dépassées, car la naissance de toute communauté internationale pose, toujours, des problèmes.

Au demeurant, l'avènement de la Francophonie va, sûrement, servir d'exemple aux autres grandes langues de culture, pour qu'elles s'organisent dans la perspective d'une "montée universelle". Parce que l'unité humaine passe par l'unité de l'Esprit.

C'est dire combien je souhaite un vif succès à cette réunion de Niamey qui inaugure une nouvelle ère de coopération dont l'aube s'éclaire au feu de l'Esprit.

0

0 0